



Espèces végétales forestières disparues

Il est constaté que des espèces caractéristiques des forêts régionales ont disparu depuis les premiers grands inventaires botaniques datant du début du XX^e siècle. Cette régression est de la même ampleur, proportionnellement, que celle subie par des espèces de milieux ouverts comme les pelouses*, les landes, les milieux dunaires ou les zones humides*.

La protection foncière dont bénéficient les forêts, pourtant, est plus forte que celle des autres territoires. Leur disparition ne s'explique donc pas par des modifications importantes de l'utilisation des sols, comme c'est le cas par exemple pour les zones humides.

Huit espèces forestières, à ce jour, ont disparu de la région Nord - Pas-de-Calais : l'examen de leur répartition nationale met en évidence qu'il s'agit surtout d'espèces en limite d'aire de distribution* et qui ont toujours été très rares dans la région.

Contexte

Cent douze espèces végétales vasculaires* ont disparu de la région Nord - Pas-de-Calais depuis le début des années 1900. Les raisons de ces disparitions, pour l'essentiel, sont connues : urbanisation, pollution, perturbation ou destruction des habitats naturels*, intensification et déprise agricole, etc.

Même si l'extinction d'espèces est un phénomène naturel (on estime que 99,9 % des espèces ayant vécu sur Terre ont disparu), les pressions humaines ont accéléré ce phénomène d'un facteur compris entre 100 et 1 000 depuis le siècle dernier, et plus proche de 1 000 actuellement.

Le cas de la forêt est particulier : la quasi-totalité des territoires qu'elle occupe dans la région ont toujours été forestiers, contrairement à certains pays comme la Grande-Bretagne qui a reconverti massivement, par le passé, des terres agricoles en surfaces forestières. Cela signifie que les espaces boisés n'ont pas subi les profondes mutations du territoire comme c'est le cas par exemple pour les milieux littoraux ou les zones humides. Les forêts régionales ont toujours été significativement exploitées, y compris au cours des siècles passés, le bois constituant une source importante d'énergie et de matériaux de construction, avant l'avènement du pétrole.

On pourrait donc s'attendre à des pertes moindres en matière de biodiversité* végétale dans les forêts, par rapport à l'ensemble du territoire. Et pourtant, il n'en est rien.

Résultats

Huit espèces végétales forestières indigènes* ont disparu de la région Nord - Pas-de-Calais depuis un peu plus d'un siècle. Sont concernées six plantes à graines (Spermatophytes*) et deux fougères (Ptéridophytes*).

Il s'agit d'espèces forestières " strictes ". Elles peuvent occuper d'autres milieux que les forêts mais elles sont principalement présentes dans la région sous couvert forestier dense, au niveau de sources et suintements ou de layons ombragés par exemple. Inversement, des espèces considérées comme forestières au niveau de leur appartenance phytosociologique* principale n'ont pas été retenues car elles sont aussi présentes, et de manière significative, dans d'autres milieux comme les marais non boisés, les lisières arbustives déconnectées des forêts, etc.

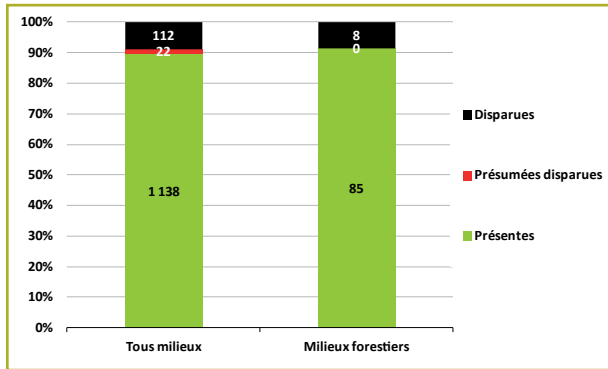
Les mousses (Bryophytes*) n'ont pas non plus été prises en compte dans l'analyse, faute de connaissances suffisantes.

La liste des espèces forestières dont la disparition est documentée est la suivante :

- Polypode du hêtre (*Phegopteris connectilis*) ;
- Polypode du chêne (*Gymnocarpium dryopteris*) ;
- Asaret d'Europe (*Asarum europaeum*) ;
- Gesse du printemps (*Lathyrus vernus*) ;
- Luzule de Forster (*Luzula forsteri*) ;
- Mélique penchée (*Melica nutans*) ;
- Fétuque à feuilles variables (*Festuca heterophylla*) ;
- Sceau de Salomon verticillé (*Polygonatum verticillatum*).

Proportion d'espèces de la flore indigène disparues des milieux forestiers du Nord - Pas-de-Calais en 2011

(source : ORB NPdC d'après CBNBI, 2012)



Ce qu'il faut en penser

La limite septentrionale* d'un nombre important d'espèces végétales thermophiles (c'est-à-dire qui ont besoin de chaleur) se situe en Picardie. Certaines, toutefois, parviennent à atteindre la région Nord - Pas-de-Calais, notamment dans l'Avesnois ou le sud de l'Artois. Elles sont alors en limite nord de leur aire de répartition*, dans des conditions écologiques locales qui leur sont peu favorables, et avec des effectifs extrêmement réduits par rapport à ceux existant dans leur aire normale de répartition.

Les populations sont fragiles et peuvent disparaître à la moindre perturbation naturelle ou anthropique*. Ces espèces pourraient toutefois réapparaître dans la région dans le contexte actuel du réchauffement climatique et méritent à ce titre d'être surveillées.

Les espèces concernées sont les suivantes :

- la Luzule de Forster (*Luzula forsteri*), typique des sols forestiers acides, autrefois connue de l'Artois et de l'Avesnois. Sa limite nord actuelle est à présent dans l'Amiénois, en Picardie ;
- la Fétuque à feuilles variables (*Festuca heterophylla*), qui a disparu des forêts de Rihoult-Clairmarais, de l'Artois et du Boulonnais, mais qui reste également présente en Picardie.

La situation est identique pour les espèces dites " continentales " et " montagnardes " dont la limite extrême de répartition se trouve également dans l'Avesnois, en raison de conditions climatiques locales plus proches de celles des Ardennes que de celles du reste du territoire régional.

Ces espèces, adaptées à des écarts saisonniers plus marqués et à un climat plus rigoureux, sont les suivantes :

- le Polypode du Hêtre (*Phegopteris connectilis*), autrefois connu dans le secteur d'Anor et de Locquignol, dans le Nord ;
- la Mélisque penchée (*Melica nutans*), autrefois présente dans l'Avesnois ;
- le Sceau de Salomon verticillé (*Polygonatum verticillatum*), antérieurement présent à Anor et Cousolre, dont la limite est à présent dans les Ardennes ;
- l'Asaret d'Europe (*Asarum europaeum*), vu à Coussolre ;

- le Polypode du chêne (*Gymnocarpium dryopteris*) qui, outre son écologie montagnarde, a besoin de rochers ombragés et acides, lesquels sont extrêmement rares dans la région Nord - Pas-de-Calais ;
- La Gesse du printemps (*Lathyrus vernus*), enfin, constitue un cas inexplicable : elle a été signalée antérieurement dans la forêt de Boulogne, alors que son aire de répartition couvre l'est de la France et les Pyrénées. L'indigénat de cette population est douteux.

On constate donc globalement que les espèces forestières régionales disparues ont toujours été très rares et leurs populations fragiles. Il n'est pas établi que les activités humaines soient à l'origine de leur disparition.

La conservation d'espèces en limite d'aire est toutefois très importante : elles peuvent acquérir des caractères biologiques originaux, adaptés aux conditions locales (on parle alors d'écotypes) et qui peuvent sauver l'espèce en cas de modifications majeures des biomes*. C'est par exemple le cas du Hêtre (*Fagus sylvatica*), adapté à notre région et pourtant bien présent dans le massif de la Sainte-Baume à proximité de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Méthode

Cet indicateur mesure le degré d'appauvrissement de la flore vasculaire indigène de la région Nord - Pas-de-Calais et concerne les Spermatophytes (plantes à graines) et les Ptéridophytes (fougères, prêles, lycopodes). Les mousses ne sont donc pas prises en considération.

Selon le référentiel du Conservatoire botanique national de Bailleul, une espèce végétale est considérée comme disparue lorsqu'elle n'a pas été revue depuis 1990, ou revue depuis mais dont on sait pertinemment que les stations ont disparu depuis, ou qui n'a pas pu être retrouvée après investigations particulières. La notion de " disparition " se limite ici à celle de " visiblement disparu " ou encore de disparition " épigée ". Cela signifie qu'elle ne prend pas en compte les parties non visibles des espèces comme les semences ou les organes dormants présents dans le sol (on parle alors de cryptopotentialité* des espèces).

Les taxons* retenus sont exclusivement ou principalement inféodés aux forêts plutôt fermées, qu'elles soient matures ou non.

En savoir plus

- Voir fiche 2011 " Nombre d'espèces végétales disparues "
- TOUSSAINT, B. [coord.], 2011. *Inventaire de la flore vasculaire du Nord-Pas de Calais (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts*. Version n°4b / décembre 2011. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, avec la collaboration du Collectif botanique du Nord-Pas de Calais. I-XX, 1-62.

► Sites internet

- Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBI) : www.cbnbi.org

* cf glossaire